

- CGT - CFDT - FO - SUD - SNJ -

FRANCE BLEU PROVENCE, ET CA RECOMMENCE !

La Déléguée Régionale de la région Sud Méditerranée peut, sans retenue :

- Vous accuser de « ...venir travailler à reculons... »
- Vous demander de déménager au sous-sol pour laisser la place.
- Vous reprocher de n'avoir pas fait un travail, sans vous avoir demandé de le faire.
- Donner foi à des accusations de violence verbale de votre part sur un salarié, et vous remettre aussi sec une note de service.
- Refuser de vous recevoir accompagné d'un délégué du personnel.
- Le lendemain vous demander avec le sourire si ça va et si vous voulez bien « ... qu'on se voie... »,
- ...et dans la foulée, vous remettre un avenant défavorable à votre contrat de travail.

Ce mode de gestion sociale a un goût amer de déjà vu !

Ce n'est pas la première fois que les organisations syndicales ont à dénoncer ces pratiques, le dernier cas étant celui du précédent Responsable Technique d'Aix.

La Direction de Radio France doit faire cesser les pressions qu'exerce la Direction Régionale sur certains salariés qui comme par hasard sont syndiqués.

Il est urgent de mettre un terme à cette situation !

Paris, le 11 octobre 2005